



COMMUNE D'ACHÈRES

DP 78005 24 A0051

(A rappeler dans toute correspondance)

Demande déposée le : **13/06/2024**

DESTINATAIRE :

Objet des travaux :

Installation de clôture à l'arrière de la maison

Stéphane JOUANNE

6ter Rue Félix Faure
78260 Achères

Adresse du terrain : **6ter Rue Félix Faure
78260 Achères**

Référence(s) cadastrale(s) : **BD549**

Dossier suivi par :

La Commune elle-même

Communauté Urbaine GPS&O

Service instruction du droit des sols

OBJET : Rejet tacite d'une demande d'autorisation d'urbanisme

Monsieur,

Vous avez déposé en date du 13/06/2024 un dossier de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes enregistré en mairie sous le n° DP 78005 24 A0051, pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus.

Par lettre notifiée le 22/06/2024, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes restant manquantes :

- CERFA. Déclaration préalable Maison Individuelle
- DP1. Un plan de situation du terrain
- DP04. Plans des façades et toitures
- DP06. Document graphique
- DP07. Photographie
- DP08-1. Une note précisant la nature de la ou des dérogations demandées
- DP02. Plan de masse.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie en date du 22/09/2024, **votre demande fait l'objet d'une décision de rejet** conformément aux articles R. 423-38 et R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

À ACHÈRES, le 27/09/2024

Pour le Maire et par délégation,

**La Maire Adjointe chargée du Cadre de Vie, de l'Urbanisme,
des Grands Projets et du Développement Durable,**

Suzanne JAUNET

